



LES  
PORTES  
DU  
CUIR

# LES PORTES DU CUIR

## Concours 2018

Les 28, 29 et 30 septembre 2018

Organisées par *RESO'CUIR Nouvelle-Aquitaine*, le Cluster de la filière cuir

Double jeu | Doublons les usages !

Association *RESO'CUIR Nouvelle-Aquitaine*

Siège social : 15, rue Albert Bonneau – 24800 Thiviers – Tél : 09.51.51.39.23 – [resocuir.fr](http://resocuir.fr)

SIRET : 825 072 440 00019 – NAF : 9499Z

# DOUBLE JEU / DOUBLONS LES USAGES !

## I. CONTEXTE

Le Concours « **Double jeu | Doublons les usages !** », organisé dans le cadre de l'édition 2018 des *Portes du Cuir*, porté par l'association RESO'CUIR Nouvelle-Aquitaine, implique l'élaboration d'une pièce dans un objectif d'utilisations multiples.

Il s'agit ici d'imaginer l'association d'usages qui accompagnent notre quotidien, quel qu'en soient les fonctions : ludiques, pratiques, écologiques, pédagogiques, communicatives, interactives, etc. à travers la réalisation d'une pièce.

Ce Concours s'adresse à un **créateur professionnel et/ou étudiant travaillant le cuir associé éventuellement à un designer professionnel et/ou étudiant.**

Son objectif sera de mettre en valeur l'ensemble du processus d'élaboration ainsi que la réalisation du projet final au travers du savoir-faire d'artisans et de créateurs.

Il encourage la créativité et l'excellence autour du matériau cuir.

La finalité du projet est clairement d'encourager les partenariats entre des détenteurs de savoir-faire et de designers pour déboucher sur une mise en production.

## II. BRIEF DE CONCEPTION

L'un.e des participant.e.s au Concours devra impérativement être issu.e.s du monde du cuir.

Les prix récompenseront l'adaptation du projet au présent brief selon les **critères d'évaluation** suivants :

### 1. Processus d'élaboration du projet

Le(s) candidat(s) devra(ont) présenté(s) :

- Recherches effectuées en amont
  - Développement de pièces tests
  - Justification du choix adopté
- > *Supports attendus* : Croquis, maquette, dossier papier, vidéo, PPT...

### 2. Présentation du projet final

#### a. Caractéristiques du produit

Dans son ensemble, le produit a vocation à exister seul ou à être décliné dans le cadre d'une ligne de produit.

- Il innovera par son design : forme, décoration, utilisation
- Il s'inscrira dans une ligne haut de gamme
- Il magnifiera l'utilisation du cuir par l'excellence de la maîtrise des savoir-faire
- Il devra être fonctionnel

b. Valeurs à communiquer

- Créativité
- Excellence : qualités techniques et esthétiques, finitions
- Praticité

c. Le design

Le design devra être original et fonctionnel. Le créateur s'engage à ce que les modèles n'aient pas été copiés et qu'il est titulaire des droits d'auteur. La conception de l'œuvre devra mettre en évidence les qualités techniques et esthétiques du cuir dans leur mise en œuvre.

> *Support attendu* : Pièce physique finale

3. **Possibilité de commercialisation du projet**

> *Support attendu* : une étude de cas (format papier, web, PPT...)

## IV. CALENDRIER DU CONCOURS

- 26 mai : Date limite de dépôt des dossiers de candidature
- Semaine 22 : Commission de présélection des 10 dossiers
- Du 2 juin au 13 septembre : Réalisation du prototype
- 14 septembre : Date limite de dépôt des œuvres présélectionnées
- 27 septembre : Présentation des œuvres – réunion du jury
- 28 septembre : Remise des prix aux lauréats
- Du 28 au 30 septembre : Exposition des œuvres présélectionnées au grand public

## V. SELECTION DES DOSSIERS

5.1 La commission de présélection et le Jury évalueront les dossiers selon les critères suivants :

- Le processus d'élaboration du projet
- La présentation du projet final
  - o Respect du brief
  - o Qualité esthétique de l'œuvre
  - o Originalité et technicité d'utilisation des matériaux
  - o Créativité / Innovation / Praticité du modèle
- La possibilité de commercialisation de l'œuvre

5.2 L'association *RESO'CUIR Nouvelle-Aquitaine* constitue la commission de présélection et le Jury qui sera composé de professionnels qualifiés dans le domaine du bois, du design, de la mode, des métiers d'art, de la filière cuir, de la presse et du Président de l'association.

5.3 Une première commission présélectionnera 10 candidatures la **semaine 22** de l'année 2018, destinées à participer à l'exposition et au comité final de sélection.

5.4 Les 10 candidats présélectionnés devront par la suite réaliser leur prototype entre le **2 juin et le 13 septembre 2018**.

5.5 L'ensemble des œuvres présélectionnées sera exposé entre le 28 et le 30 septembre 2018 lors du salon à Thiviers (24). Les pièces présélectionnées sur dossier devront être finalisées, puis déposées ou expédiées par les candidats, à l'association *RESO'CUIR* **avant le 14 septembre 2018**, avec accusé de réception :

**Association *RESO'CUIR* Nouvelle-Aquitaine**  
**Lycée Porte d'Aquitaine**  
**15 rue Albert Bonneau**  
**24 800 THIVIERS**

5.6 Le Jury se réunira le **jeudi 27 septembre 2018**, sur le lieu d'exposition des pièces présélectionnées, pour la présentation des pièces par chaque candidat.

5.7 Les candidats dont le dossier a passé l'étape de présélection s'engagent à être présents le **27 septembre 2018** sur le lieu d'exposition. Chaque duo candidat présélectionné disposera de 20 minutes maximum de présentation au Jury et de 10 minutes d'échange avec le Jury. Toute absence d'un candidat présélectionné sera susceptible de compter pour un renoncement à un prix.

## VI. PRIX

Les délibérations du Jury sont confidentielles et souveraines. La désignation des lauréats ne peut être contestée par les candidats.

- **Du jury**

Remise des Prix du Jury : **Vendredi 28 septembre 2018**

Le jury désignera :

- a) Un prix d'Excellence décerné au(x) lauréat(s) pour un montant de 1000€ ainsi qu'un accompagnement au développement/commercialisation du produit par nos partenaires
- b) Un deuxième prix pour un montant de 750€.

- **Du public**

Le Prix du Public permet de faire voter le public pour un projet. Il sera mis en place à la suite de la remise des prix du jury et les projets seront soumis au vote du public les samedi et dimanche.

Remise du Prix du Public : **Dimanche 30 Septembre 2018**

Prix : Un weekend patrimoine et métiers d'art

## VII. SUSPENSION, ANNULATION OU REPORT DU CONCOURS

7.1 L'association *RESO'CUIR Nouvelle-Aquitaine* se réserve le droit de modifier le présent règlement intérieur, d'annuler le concours ou de le reporter.

7.2 Les participants renoncent à se prévaloir d'un quelconque préjudice en cas d'annulation ou de report du concours.

## VIII. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir

- 1 curriculum vitae de chaque créateur
- 1 dossier présentant les réalisations passées les plus marquantes du duo candidat (photos, croquis, dessins...)
- 1 à 3 proposition(s) artistique(s) présentant le(s) projet(s) envisagé(s) : croquis, dessins, photos du prototype si déjà réalisé...
- Une note d'intention pour chaque proposition artistique, et montrant l'intérêt du duo candidat à travailler sur ce projet et sur ce territoire
- La fiche d'identification dûment complétée (voir annexe au présent règlement intérieur).

Ce dossier est à renvoyer impérativement avant le **26 mai 2018** à l'adresse suivante :

[leonore.cave@resocuir.fr](mailto:leonore.cave@resocuir.fr)

Le dossier de candidature complet soumis par voie électronique devra être adressé au format acrobat : pdf ou tout autre format universel (jpg, gif, doc, ppt, ..) et prêts à imprimer au format A4.

Poids maximum du dossier : 10 Mo

Il appartient au candidat de respecter les formats ci-dessus, l'organisateur décline toute responsabilité s'il ne pouvait lire ou imprimer les docs envoyés pour des raisons techniques. Seuls les dossiers complets seront examinés.

## IX. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Eléonore CAVE

Chargée de projet *RESO'CUIR Nouvelle-Aquitaine*

Contacts : [leonore.cave@resocuir.fr](mailto:leonore.cave@resocuir.fr) | 07 69 59 27 76

# Fiche d'identification

---

Nom(s) : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Statut juridique : .....

Nom de la société/agence (le cas échéant) : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone fixe : .....

Téléphone portable : .....

Email : .....

Année de début de l'exercice de l'activité professionnelle : .....

Je soussigné(e)..... déclare :

- Participer au concours « Double jeu | Doublons les usages ! »
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'y conformer.

Personne bénéficiaire de la bourse : .....

Fait à.....le.....

Signature

# Règlement intérieur

---

La participation au concours implique pour les candidats une complète adhésion au présent règlement intérieur.

1.1 Les participants doivent être majeurs, en activité et disposer de l'un des statuts suivants :

- Inscription au répertoire des métiers ou au registre du commerce, ou
- Dirigeant ou salarié d'entreprise artisanale ou PME, ou
- Profession libérale
- Etudiants

Sont exclus de toute participation ou prix toute personne participant directement ou indirectement, de quelque manière que ce soit, à l'organisation de ce concours.

2.2 Les participants doivent proposer une œuvre sur la thématique « Double jeu | Doublons les usages ! » et selon le brief établi en annexe.

2.3 L'œuvre réalisée ne peut avoir été précédemment primée au titre d'un concours, d'un prix ou de toute autre récompense. Le(s) candidat(s) ne peu(ven)t déposer qu'un seul dossier de candidature.

2.4 Fourniture de matière première

Les matières premières ne sont pas fournies mais défrayées par le biais d'une bourse de création forfaitaire portée à 250€ par dossier déposé. Tout participant dont le dossier d'inscription aura été accepté recevra cette bourse de création à condition de remettre dans les délais impartis son prototype. Le versement de la bourse sera effectué par chèque après remise du prototype.

Veillez stipuler sur la fiche d'inscription la personne qui la percevra.

2.5 Les participants au concours autorisent l'association RESO'CUIR Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires à communiquer sur les œuvres réalisées et à diffuser les images et vidéos associées à leurs œuvres à des fins de promotion du concours et des *Portes du Cuir*.

2.6 Les prototypes des candidats présélectionnés restent la propriété des candidats. Une série de 3 photos de chaque prototype sera réalisée par un photographe professionnel.

2.7 Le(s) lauréat(s) conserve(nt) les droits de propriété intellectuelle de leur pièce.

2.8 Le(s) lauréat.e(s) aura(ont) la possibilité de promouvoir ou vendre leur(s) prototype(s) durant le salon et sera(ont) libre(s) de s'impliquer dans sa réalisation en série, dans sa distribution et sa commercialisation s'ils le souhaitent. Le premier prix sera par ailleurs accompagné dans cette logique.